République Française Département des Côtes d'Armor Commune de LANLOUP

Séance du 07/09/2020

Nombre de conseillers : 11 ; en exercice : 11 ; présents : 10.

L'an deux mil vingt, le 7 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de M. Yannick LE BARS, Maire.

Date de convocation : 03/09/2020

<u>Présents</u>: Yannick LE BARS, Inès GONSE, Michelle MENGUY, Jacques THORAVAL, Marie José LIBOUBAN, François REBOURS, Marie-Christine MARCUS, Monique COZ, Cyril MENGUY, Emmanuel FEINTE.

Absent : Guénolé LAVAL (procuration à Jacques THORAVAL).

M. le maire présente à l'assemblée le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal.

Objet : remplacement du tracteur des services techniques

Comme déjà évoqué lors de séances précédentes, M. le Maire propose de valider le remplacement du tracteur des services techniques par un modèle plus puissant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'achat d'un nouveau tracteur près de l'entreprise Motoculture du Trieux de Plouha pour un coût HT de 16 990,00 € HT. Une reprise de 10 000 € sera faite sur l'ancien tracteur
 - d'approuver la décision modificative suivante :

Diminution de crédits			Augmentation de crédits		
Opération	Compte	Montant	Opération	Compte	Montant
35	2135	20 000,00 €	22	2158	20 000,00 €

Objet : appel à projets dans le cadre du Plan de relance du Département

M. le Maire informe l'assemblée que le projet de mise aux normes de l'éclairage intérieur de l'église n'a pas obtenu de subvention de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local.

Pour faire face à l'impact de la pandémie de la Covid 19 sur la vie locale, le Département des Côtes d'Armor a décidé d'apporter son soutien aux communes costarmoricaines en lançant un plan de relance visant à relancer et soutenir l'activité économique du département. Dans ce cadre, un premier appel à projets a vu le jour en juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide du Département dans le cadre de son plan de relance pour les travaux de mises aux normes de l'éclairage de l'église paroissiale de Lanloup et de la mairie dont le montant s'élève à 11 470,70 € HT.

———— Commune de Lanloup – séance du conseil municipal du 7 septembre 2020 —————	_
---	---

<u>Objet : désignation des membres des commissions de Guingamp-Paimpol</u> Agglomération

Selon la règle définie à la conférence des Maires de l'agglomération du 7 juillet 2020, les communes de moins de 1 000 habitants doivent désigner 3 conseillers municipaux pour l'ensemble des 10 commissions :

Nom et prénom	Commission choisie		
Jacques THORAVAL	Traitement des déchets et voirie		
Michelle MENGUY	Nouvelles dynamiques territoriales		
Marie-Christine MARCUS	Service public communautaire		

Les élus municipaux peuvent postuler (en tant que conseiller communautaire ou conseiller municipal) pour représenter l'agglomération dans des organismes extérieurs dont la liste a été adressée à chaque conseiller municipal :

- Inès GONSE : SMITRED
- Marie-Christine MARCUS : comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Guingamp.

Objet : désignation d'un « veilleur municipal » (correspondant de la Mission Locale)

La mission locale demande la mise en place dans la commune d'un « veilleur » désigné par le conseil municipal. Celui-ci sera le correspondant de la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor et aura pour mission d'identifier, relayer des situations de jeunes de 16 à 29 ans qui nécessiteraient un accompagnement de la part de leurs services.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Michelle MENGUY « veilleur municipal » pour la commune de Lanloup.

Objet : appel d'offre des services de France Domaine pour la vente d'une maison située route de la mer

Sur demande de M. le Maire et après accord de l'ensemble de l'assemblée ce point est examiné à huis clos.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire une offre et autorise le Maire à la transmettre en précisant l'intérêt de la commune pour ce bien.

Questions et informations diverses.

- Fourniture et pose d'une bouche incendie dans le bourg : revoir sa nécessité avec les services incendie.
- Sollicitation des services de l'agglomération pour un marché mutualisé pour l'entretien des bouches à incendie et du défibrillateur.
- Travaux à prévoir dans un chemin de Bel Orient : 1 premier devis a été fourni, une 2^{ème} entreprise a été sollicitée ; voir également pour installer un syphon dans la cour de la mairie.

- Rendez-vous le jeudi 17 septembre à 16h00 avec un professionnel pour le chauffage de l'église et les installations électriques des logements communaux.
- Bulletin communal : M. le Maire propose de relancer une commission pour sa réalisation (Michelle, Inès, Emmanuel, Jacques, Monique).
- Idée proposée par Michelle MENGUY de faire une exposition sur le jardinage au naturel au printemps suite à la rencontre avec la technicienne environnement de l'agglomération.
- Une demande sera faite au département pour une signalisation routière spécifique pour communiquer sur l'église de Lanloup; voir également pour installer un panneau explicatif à l'extérieur de l'église.

La séance est levée à : 20h30.

Signatures des membres présents